

PIECES A FOURNIR POUR PROCEDURE DE DIVORCE

en 3 exemplaires

Pièces d'état civil :

- Copie livret de famille (toutes les pages)
- Copie actes de naissance des époux datés de moins de 3 mois
- Copie acte de mariage daté de moins de 3 mois
- Copie actes de naissance des enfants datés de moins de 3 mois
- Copie contrat de mariage éventuellement
- Copie carte identité ou passeport

Pièces financières (selon la situation) :

- Copie dernier avis d'imposition
- Copie des 3 derniers bulletins de salaire de chaque époux
- Copie des justificatifs retraite éventuellement
- Copie attestation CAF éventuellement
- Copie du titre de propriété ou attestation notariée immobilière
- Copie de l'échéancier du crédit immobilier
- Copie du bail
- Copie des échéanciers des autres crédits
- Copie des dernières factures (électricité, gaz, eau, charges , téléphones, assurances, mutuelles)
- Copie des cartes grises des véhicules
- Statuts de société et dernier bilan éventuellement

Concernant les enfants :

- Certificats de scolarité
- Justificatifs des frais de scolarité , et des autres frais relatifs aux enfants (cantine, activités, garderies diverses , logement , frais médicaux non pris en charge)

Divers :

- Copie des derniers jugements rendus éventuellement
- Certificat d'hébergement avec carte identité de l'hébergeant éventuellement